

ROYAL formation

www.royalformation.com

Transmission de patrimoine Donation, succession

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

Henry Royal

Paieinent des droits de mutation à titre gratuit

Présentation

Donation, succession : droits de mutation à titre gratuit (DMTG).

Principe : Paiement comptant

Exceptions : Paiement différé (reculé) - Paiement fractionné (étalé).

- 1.** Donation
- 2.** Succession. Transmission de la nue-propiété : paiement différé
- 3.** Donation, succession. Transmission d'entreprise : paiement différé et fractionné

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

✦ **Principe** : paiement comptant.

✦ **Exceptions**, moyennant garanties et taux d'intérêt :

Paiement fractionné sur 1 an pour succession ; 3 ans si plus de 50 % d'actifs illiquides.

Paiement différé pour transmission par décès de la nue-propriété

♦ CGI ann. III, art. [397](#) ♦ BOI-ENR-DG-50-20-20

Paiement différé et fractionné pour transmission d'entreprise (donation, succession)

♦ CGI ann. III, art. [397 A](#)

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

1. Donation

- ▶▶ Comptant, au moment de l'enregistrement de l'acte

Le paiement différé et fractionné des DMTG est réservé aux successions.

Exception pour la donation de titres d'entreprise : possibilité de paiement différé puis fractionné

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

▶▶ Droits à la charge du donataire

Le donateur peut régler les droits de donation à la place du donataire.

◆ CGI, art. 1712 ◆ BOI-ENT-DG-50-10-20

Ce n'est pas considéré comme une libéralité supplémentaire.

◆ Cass. com., 28 févr. 2006, n° 03-12310

Mais, en cas de vente ultérieure du bien reçu par donation, le donataire ne peut pas ajouter au prix d'acquisition le montant des droits (puisque'ils ont été payés par le donateur).

Civil : donation indirecte rapportable, sauf clause contraire.

Cass. civ. 1, 25 févr. 2009, n° 07-2010

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

▶▶ Donations simultanées et enregistrées successivement : calcul des droits

■ CA Rennes, 10 mai 2022, RG n° 20/01010

Pour déterminer la chronologie de donations successives, ce n'est pas la date d'enregistrement qui détermine la chronologie, mais la date du dépôt de la demande d'enregistrement.

Deux donations sont réalisées le même jour et enregistrées successivement.

- Administration fiscale. Pour la chronologie du calcul des DMTG, c'est la date d'enregistrement qui compte (abattement applicable d'abord sur la 1^{ère} donation enregistrée).
- La Cour : non. C'est la date du dépôt de la demande d'enregistrement qui compte. En effet, le calcul des DMTG est réalisé avant l'enregistrement.

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

2. Succession. Transmission de la nue-propriété : paiement différé

♦ CGI ann. III, art. 397 ♦ BOI-ENR-DG-[50-20-30](#) ♦ BOI-ENR-DG-50-20-20

1° Paiement comptant

Principe : paiement comptant au moment de la déclaration (CGI art. 1701), sauf bénéfice du paiement différé et fractionné.

Les droits sont payés par les héritiers ou légataires.

Les cohéritiers sont solidaires pour le paiement des droits et des pénalités.

CGI art. 1709

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

2° Paiement différé

CGI, Annexe III, art. 397

Situations :

- Dévolution de biens en nue-propiété
- Attribution préférentielle d'une exploitation agricole.

Démembrement. Les héritiers nus propriétaires peuvent choisir de différer le paiement des DMTG :

- **avec intérêt** sur la valeur en **nue-propiété** jusqu'au paiement des droits (décès de l'usufruitier).
- **sans intérêt** sur la valeur en **pleine propriété**, évaluée au jour du décès, des biens recueillis en nue-propiété.

Option d'autant plus intéressante que l'espérance de vie du conjoint survivant, usufruitier, est longue et que les perspectives de valorisation des biens sont attrayantes.

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

Mais droits de mutation immédiatement exigibles si cession d'un actif.

Tempérance pour un portefeuille de valeurs mobilières :

Bénéfice du paiement différé si le produit de cession de titres est intégralement affecté à l'acquisition de nouvelles valeurs

BOI-ENR-DG-50-20-30, n° 260

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

3. Donation, succession. Transmission d'entreprise : paiement différé et fractionné

CGI ann. III, art. 397 A. BOI-ENR-DG-[50-20-50](#)

Paiement différé et fractionné pour la transmission

- d'entreprise individuelle
- de parts sociales, d'actions

• Entreprise individuelle

La transmission doit porter sur l'ensemble de l'entreprise.

Peut porter sur la moitié si l'entreprise est en indivision ou en communauté.

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

● **Parts sociales, actions**

Si transmission d'au moins 5 % du capital, 2 possibilités:

- **paiement différé de 5 ans**, avec intérêt annuel ;
- après, **paiement fractionné sur 10 ans**, avec intérêt.

Exigibilité immédiate des droits si cession de plus du 1/3 des biens reçus, sauf si :

décès ; apport pur et simple en société ; fusion ou scission.

Paielement des droits de mutation à titre gratuit

- **Holding animatrice.** Paiement différé et fractionné
BOI-ENR-DG-50-20-50

« Les sociétés holdings admises au bénéfice de ces facilités de paiement [paiement différé et fractionné] sont celles qui, outre la gestion d'un portefeuille de participation :

- assurent la **gestion de la trésorerie** du groupe ;
- effectuent au profit des sociétés du groupe des **prestations de services** correspondant à des fonctions de direction, de gestion, de coordination ou de contrôle ;
- se livrent le cas échéant à des **activités de recherche et de développement** au profit du groupe.

Ces sociétés holdings actives, **qualifiées de sociétés animatrices** d'un groupe de sociétés, s'opposent aux sociétés holdings passives qui continuent d'être exclues de ce dispositif en tant que simples gestionnaires d'un portefeuille mobilier ».

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

- Paiement différé et fractionné

et donation-partage avec soulte

Le bénéfice du paiement fractionné ou différé des droits de mutation à titre gratuit ne peut être accordé qu'au seul attributaire des titres, pas aux autres donataires.

Rép. min. Debré, JOAN Q, 26 févr. 2013, [n° 6014](#)

- Paiement différé et fractionné

et compte-courant d'associé

Le compte courant d'associé ne figure pas sur la liste des biens non liquides énumérés à l'article 404 A de l'annexe du CGI.

Et un compte-courant est exigible à tout moment, quelle que soit la situation financière de la société, sauf si une disposition conventionnelle ou statutaire prévoit le contraire.

CA Paris, pôle 5 - ch. 10, 24 janv. 2022, n° 20/05148

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

Délais de prescription

Pour toutes **infractions** (défaut de déclaration, omissions, indications inexactes...), le délai est de **10 ans** à compter du jour du décès.

Pour les **insuffisances** de valeur des biens, il est de **3 ans** après l'année d'enregistrement de la déclaration.

Paiement des droits de mutation à titre gratuit

Instructions fiscales

BOI-ENR-[DG-50](#) : ENR - Dispositions générales – Paiement des droits

BOI-ENR-DG-[50-10](#) : principe du paiement immédiat

BOI-ENR-DG-[50-20](#) : exceptions au paiement immédiat

BOI-ENR-DG-[50-20-10](#) : principes généraux du paiement

BOI-ENR-DG-[50-20-20](#) : champ d'application du crédit

BOI-ENR-DG-[50-20-30](#) : dispositions particulières

BOI-ENR-DG-[50-20-40](#) : examen de la demande de crédit

BOI-ENR-DG-[50-20-50](#) : transmission d'entreprises à titre gratuit.

Je vous remercie pour votre participation

Henry Royal, Royal Formation

henry.royal@orange.fr - Tél : 06 12 59 00 16

[Dossiers gratuits, videos](#)

www.royalformation.com

[Formations avocats, experts comptables, notaires](#)

www.royalformation.com

[Ingénierie du chef d'entreprise](#)

www.gestion-de-patrimoine-du-chef-d-entreprise.com